

Mars 2012

Projet de délibération présentée par le CAN84
au Conseil Général de Vaucluse

Pour l'Arrêt immédiat, inconditionnel et définitif du nucléaire et la fermeture des installations et sites nucléaires

Vu les atteintes avérées que le nucléaire fait peser au quotidien sur la santé publique, sur l'environnement, sur la sécurité alimentaire,

Vu que notre région est la plus nucléarisée de France et d'Europe,

Vu que tous les sites nucléaires de la vallée du Rhône/Durance sont situés sur des failles sismiques et menacent la Provence,

Vu le rapport de l'ASN portant Evaluations Complémentaires de Sûreté en date de décembre 2011, mentionnant notamment qu'aucune installation de Provence ne résisterait à un séisme,

Vu la récente enquête épidémiologique de l'INSERM mettant en évidence une augmentation des leucémie, notamment chez l'enfant, du fait des activités nucléaires en France,

Vu les contaminations de l'eau et de l'air engendrées par les installations nucléaires de la vallée du Rhône dans plusieurs communes de Vaucluse,

Vu le nombre important d'incidents dans le nucléaire en Provence (plus de 250 en 2010 qui ont fait des morts, des blessés, des irradiés) recensés par l'ASN,

Vu que depuis les accidents de Three Mile Island (USA 1976), de Tchernobyl (Ukraine 1986) et de Fukushima (Japon 2011), plus personne ne nie la probabilité d'un accident nucléaire majeur en France,

Vu que la densité du parc nucléaire français fait qu'un accident nucléaire majeur est inéluctable en France comme l'affirme la Direction de l'IRSN et la Présidence de l'Autorité de Sûreté Nucléaire,

Vu que sur les 58 réacteurs en service en France, 21 ont déjà dépassé 30 ans d'âge et que 42 atteindront cet âge de vétusté courant 2012 augmentant les risques de contamination, d'irradiation et de catastrophe nucléaire,

Vu les centaines de milliers de morts provoquées par les accidents nucléaires majeurs américain, russe et japonais,

Vu qu'un accident nucléaire majeur toucherait tout le monde, la radioactivité se moquant bien des frontières administratives et politiques,

Vu que c'est l'avenir de nos enfants et des générations futures qui est menacé et atteint,

Vu qu'aucune compagnie d'assurance au monde ne veut garantir le risque nucléaire, laissant aux contribuables et aux institutions tel le Conseil Général les coûts de dédommagement,

Vu qu'à ce jour, près de 100 % des centrales nucléaires sont arrêtées au Japon sans pour autant que ce pays ne soit "revenu à la bougie",

Vu que le problème du traitement des déchets n'est toujours pas résolu, après plus de soixante ans de recherches et de pourra pas l'être pour des milliers d'années,

Vu que les rejets quotidiens de Gaz à effet de serre sous forme de vapeur d'eau des installations nucléaires du Tricastin, de Marcoule et de Cadarache mettent en danger la planète,

Vu que les risques de prolifération de l'arme nucléaire augmentent tous les jours,

Vu que la France est complètement dépendante de l'uranium étranger pour alimenter ses réacteurs et que parler "d'indépendance énergétique" est un mensonge éhonté,

Vu que le nucléaire ne fournit que 3% de l'énergie finale dans le monde pour un risque démentiel sur la planète et ses habitants,

Vu que de nombreux pays ont fait le choix d'abandonner cette énergie mortifère et développent une expertise en démantèlement et en énergie renouvelable,

Vu le coût pharamineux envisagé par la Commission Nationale pour le démantèlement des centrales françaises (de l'ordre de 750 milliards d'euros),

Vu le coût pharamineux pour maintenir en état de fonctionnement le parc nucléaire français (plusieurs centaines de milliards d'euros),

Vu les risques et coût pharamineux (déjà largement en dépassement de budget initial) des projets titanesques et illusoire comme ITER, EPR, Atmea,

Vu les rejets quotidiens de radiocontaminants des installations nucléaires civiles et militaires du Tricastin, de Marcoule et de Cadarache,

Vu le nombre important d'incidents nucléaires dans les installations nucléaires de France (plus de 1000 en 2010) recensés par l'ASN,

Vu la Constitution Française et les lois relatives à l'environnement,

le Conseil Général de Vaucluse

. se prononce pour l'Arrêt Immédiat, inconditionnel et définitif du nucléaire,

. exige la fermeture des sites nucléaires de la vallée de Rhône-Durance et plus largement partout en France,

demande instamment :

- aux administrations en charge de la santé publique,
- au ministre de la Santé,
- au ministre en charge de la consommation,
- au ministre en charge de la construction et du développement,
- aux députés, sénateurs, Conseillers Régionaux de Provence,
- au Président de la République

1)- l'arrêt immédiat, inconditionnel et définitif du nucléaire, et la réorientation des investissements dans les énergies renouvelables génératrices d'emplois.

2)- l'inscription dans la Constitution Française de l'interdiction de recourir au nucléaire sous toutes ses formes